



Bayeux, le 6 avril 2020

Lettre à l'attention des élèves de 3eme et leurs familles

Chers élèves, chers parents,

Vous avez été attentifs à la déclaration du ministre du vendredi 3 avril annonçant les aménagements des épreuves du DNB dans le contexte de crise sanitaire.

Les élèves n'auront pas d'épreuves nationales selon le calendrier initial, ni d'épreuve orale. Le diplôme sera délivré sur la base du niveau de maîtrise du socle commun de connaissance de compétences et de culture. Ce niveau de maîtrise se fonde sur les notes obtenues tout au long de l'année ainsi que les compétences régulièrement évaluées par les enseignants.

L'absence d'épreuves conforte donc la place du contrôle continu dans toutes les disciplines. J'invite les élèves à ne pas se démobiliser et maintenir leur engagement dans les apprentissages.

Cet investissement constant consolidera les acquis des élèves et préparera leur scolarité future quelque-soit la voie d'orientation choisie.

Ces résultats obtenus dans le cadre du contrôle continu revêtent une importance particulière pour celles et ceux qui candidateront à des formations au nombre de place limité. En effet, je vous rappelle que les candidatures des élèves sont classées sur la base de plusieurs facteurs. La place des résultats y est importante.

Vous avez formulé des vœux provisoires de voie d'orientation sur lesquels le conseil de classe du 2eme trimestre s'est prononcé. Vous consulterez sur Pronote, en même temps que les bulletins, l'avis porté.

Je vous rappelle que la 3eme phase d'orientation comporte deux étapes :

- La formulation des vœux définitifs *de voie d'orientation* sur lesquels le chef d'établissement prononcera son avis à l'issue du conseil de classe du 3eme trimestre
- La formulation des vœux *d'établissements* dans lesquels cette formation souhaite être suivie.

Les professeurs principaux de 3eme poursuivront le dialogue avec vous afin de vous aider dans la rédaction des documents nécessaires à ces deux étapes.

Afin de compléter ce courrier, vous trouverez en annexe deux documents consultables sur le site du ministère : un premier document concernant l'orientation et un second concernant les aménagements du DNB.

A ce jour, nous ignorons quels seront les aménagements pour le CFG.

En restant à votre écoute, si besoin, je vous prie de croire Madame, Monsieur, chers élèves, à mes respectueuses salutations.

Fabienne Mantéca, principale